

les uns des autres. Ces défauts font peu de chose dans un ouvrage de médecine. Cependant la Faculté de Rheims y a fait attention. Nous rapporterons la réponse qu'elle a fait à l'auteur, pour faire connoître le jugement avantageux qu'elle a porté de son ouvrage.

“ *Votre Traité de l'Apoplexie, Monsieur, est plein de bonnes vues & de principes sages : on y reconnoît la maniere de l'homme de génie dont vous avez suivi les leçons. La théorie en est lumineuse, & la méthode curative est fondée sur la raison & sur l'expérience. Cette méthode est celle de tous les Médecins éclairés : il n'y a que le vulgaire qui s'obstine à suivre l'ancienne routine. Vous avez bien saisi les idées de Mr. Petit, & vous les avez rendues avec ordre & clarté ; vous y avez ajouté des observations bien faites. La Faculté, qui a pris connoissance de votre ouvrage, me charge de vous faire passer son jugement : elle pense qu'en le donnant au Public, vous lui ferez un présent très-utile, qui ne peut manquer d'être bien accueilli. Cependant, avant que de le donner à l'impression, elle croit qu'il faut corriger les vices de la langue qui pourroient lui nuire & le rendre moins intelligible aux gens peu éclairés. Quand on traite des choses aussi importantes, & qu'on le fait aussi-bien que vous, on s'occupe peu des graces du stile, mais le langage doit toujours être pur.*

Sur-tout qu'en vos écrits la langue réverée

vous soit toujours sacrée.